

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION CET A LA SDS UNITÉ SGP POLICE FSPN ENTENDU !

Certains chefs de brigade de la SDS **méconnaissent la réglementation** et refusent que les collègues ouvrent et alimentent concomitamment un CET pendant la campagne du mois de janvier.

D'autres avancent qu'un policier adjoint qui n'a pas 1 an au service ne peut ouvrir un CET.

Saisit par UNITÉ SGP POLICE FSPN, **le BRH SDLP nous donne raison et confirme que :**

- **Un policier adjoint peut ouvrir un CET** à partir du moment où il totalise 1 an de contrat, scolarité comprise.
- **Chaque effectif peut alimenter son CET en même temps que l'ouverture** dans le cadre de la campagne du mois de janvier.

Alerté par vos délégués locaux UNITÉ SGP POLICE, **Monsieur le Sous-Directeur de la Sûreté** veillera à la bonne application de la réglementation.

Nous ne lâchons rien !

100% Gradés, Gardiens, ADS et P.A.T.S

unitesgppolicefspn@gmail.com

01 80 15 38 30

24/01/2022



SDS



UNITÉ SGP
POLICE
FSPN FSMI-FO

